

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Mardi 03 Novembre 2020

*Effectif du conseil communautaire : 111 membres*

*Membres en exercice : 111*

*Quorum : 56*

*Membres présents : 68*

*Pouvoirs : 11*

*Membres votants : 79*

*Date de la convocation : 23/10/2020*

*L'an deux mil vingt et le mardi 3 novembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.*

***Etaient présents :*** Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame BACHELOT Marie-Line, Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël, Madame BRANLOT Valérie, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CANU Françoise, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COURTOUX Thomas, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Madame DAEL Camille, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Madame GUYOMARD Valérie, Madame LIEDTS Bernadette, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame FREBERT Martine, Madame DUTEIL Myriam, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Daniel, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEUDE Claudine, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur HUGUES Harold, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur LECOQ Didier, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LEMERCIER Sébastien, Monsieur LERAT Sébastien, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LUCAS Yannick, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame PREYRE Françoise, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Monsieur WATEAU Philippe, Monsieur WIENER Guillaume.

***Etaient absents/excusés :*** Monsieur AGASSE Francis, Monsieur AUBRY Bernard, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame CAMUS Danielle, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur COUTEL Philippe, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DESLANDE Christian, Madame DRAPPIER Michèle, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Madame GOULLEY Martine, Monsieur GROULT Jean-Louis, Madame GUEDON Sonia, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAVRIL Didier, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Madame LECLERCQ Lucette, Madame MABIRE Dominique, Madame NADAUD Nadia, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PETIT Donatien, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur THOUIN Michel, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VILA Jean-Louis.

***Pouvoirs :*** Madame BECHET Sabrina pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur LELOUP Gérard pouvoir à Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur LHOMME Patrick pouvoir à Monsieur LAIGNEL Pascal, Madame MACHADO Céline pouvoir à Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur PEREIRA Mickaël pouvoir à Monsieur WIENER Guillaume, Madame PERRET Nathalie pouvoir à Monsieur DIDTSCH Pascal, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur CHOAIN Louis, Madame RODRIGUE Colette pouvoir à Monsieur MALCAVA Didier, Madame TURMEL Françoise pouvoir à Monsieur LEMERCIER

**Délibération n° 163/2020 : Signature de la convention de partenariat entre l'Intercom de Bernay Terres de Normandie et le réseau des CIVAM Normands pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement pour la restauration collective scolaire et médico-sociale - « Mon Restaurant Ecoresponsable »**

**Contexte du projet**

A l'occasion de l'élaboration du Projet de Territoire 2018-2020 et de l'entrée dans le programme TEPOS (Territoire à énergie positive) en 2017, la démarche PAT (projet alimentaire territorial) a été initiée début 2019 par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, avec un enjeu important, celui de la restauration collective. Ainsi, une étude spécifique a été menée en 2019 sur ce sujet. Il en est alors ressorti que l'accompagnement des acteurs du territoire de la restauration collective est nécessaire pour développer une démarche d'approvisionnement en produits locaux et pour la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ainsi, l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ses partenaires proposent d'accompagner 4 établissements sur 2 années scolaires (2020-2023) : 3 écoles élémentaires et un EHPAD. Les établissements seront accompagnés pour relever 6 enjeux (cf. tableau ci-dessous) et notamment sur le volet du respect de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (article 11 de la loi EGalim), promulguée le 1er novembre 2018, et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

<p><b>La santé</b></p> <p>Alimentation saine de qualité, diversifiée</p> <p>Qualité nutritionnelle et gustative des repas</p> <p>Prise en compte des problèmes de santé (dénutrition, allergies, troubles déglutition, troubles cognitifs)</p>	<p><b>La réglementation</b></p> <p>Réglementation sanitaire</p> <p>Valorisation des bio déchets</p> <p>Loi EGalim pour 2022 (50 % de produits de qualité dont 20 % bio, 1 repas végétarien/semaine, plan de diversification des protéines)</p> <p><b>Les recommandations</b></p> <p>GEM-RCN</p>	<p><b>L'environnement</b></p> <p>Réduction de l'impact sur l'environnement (réduction du gaspillage alimentaire d'au moins 50%, transport, gaz à effet de serre, réduction de l'utilisation des contenants plastiques)</p>
<p><b>L'économie</b></p> <p>Maitrise du budget</p> <p>Emploi local</p> <p>Maintien de l'agriculture locale</p>	<p><b>Le lien social et territorial</b></p> <p>Plaisir du repas et bien-être des convives</p> <p>Création de liens entre les producteurs, les convives et l'équipe de cuisine</p> <p>Appartenance et connaissance de son territoire et de sa gastronomie</p>	<p><b>La communication</b></p> <p>Véhiculer une image positive de son établissements (auprès notamment des familles des convives)</p> <p>Valoriser le travail des équipes de restauration</p> <p>Sensibiliser les convives sur ces défis</p>

Les établissements qui s'engageront dans cette démarche bénéficieront d'une communication pour valoriser leur engagement et pourront obtenir un label « Restaurant Ecoresponsable » si les objectifs fixés sont atteints à l'issue de l'accompagnement.

**Objectifs de l'Intercom et de ses partenaires**

- Conforter et dynamiser l'économie agricole du territoire en maintenant les bassins de productions et les emplois.
- Répondre aux nouvelles attentes de la société et aux 6 enjeux évoqués au-dessus.
- Développer l'approvisionnement en produits locaux et/ou bio dans la restauration collective tout en diminuant le gaspillage alimentaire.

## Etapes et calendrier prévisionnel de la démarche

Procédure de sélection des établissements et traitement des candidatures	Lancement : 1 <sup>ère</sup> quinzaine de septembre 2020 Clôture : 13 octobre 2020 Sélection : 14 octobre 2020
Rencontre entre les établissements retenus	4 novembre 2020
Signature des chartes d'engagements- temps officiel	
Diagnostic <sup>1</sup> - co-construction d'un plan d'actions par établissement	novembre 2020 – février 2021
Accompagnement des actions prioritaires par établissements	février-juin 2021
Temps collectifs (formations, mises en relation, journées d'études)	janvier-juin 2021/ 2022
Clôture de l'expérimentation – Restitution, valorisation, communication	Novembre - décembre 2022

Séances d'1/2 journées 5 fois par an

Les établissements sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement individuel et d'un accompagnement sur des temps collectifs afin de faciliter l'échange d'expérience et de mutualiser les formations ou journée d'études.

### Proposition d'accompagnement du collectif d'établissements

#### Proposition d'émergence du collectif – Accompagnement dans le cadre du contrat d'objectif régional

Types d'accompagnements	Nombre de jours (sur 2 ans)
Réunion d'émergence du collectif	1
Organisation de formations mutualisées (gestionnaires, cuisiniers) - changement des pratiques en cuisine (aide à la mise en place d'un plan pluriannuel de diversification de protéines, développement de la qualité gustative des plats, gestion du budget et approvisionnement local, réponse aux marchés publics)	4
Travail sur une logistique locale mutualisée	2
<b>TOTAL jours</b>	<b>7</b>

- **Accompagnement du collectif d'établissements**

Types d'accompagnements	Nombre de jours (sur 2 ans)
Réunions collectives (partage d'expériences) (pour 3 réunions)	2
Journée d'étude (visites terrain ferme + établissement scolaire exemplaire)	1,5
Projet pédagogique mutualisé (mettre en place un évènement autour de la promotion d'une alimentation saine)	1,5
Journée mise en lien producteurs bio et locaux/acteurs restauration collective (CIVAM/ABN)	2
<b>TOTAL jours</b>	<b>7</b>

- **Accompagnement individualisé par établissement**

- pour le volet développement de l'approvisionnement en produits locaux et/ou bio :

Types d'accompagnements	Nombre de jours (sur 2 ans)
Etats des lieux + aide à la production d'un plan d'actions	1,5 x 4
Mise en place de test d'approvisionnement	1 x 4
Mise en place d'un approvisionnement régulier	1,5 x 4
Appui à l'organisation d'évènement + projet pédagogique (semaine du goût par ex)	1 x 4
<b>TOTAL jours</b>	<b>20</b>

- **La diminution du gaspillage alimentaire**

Types d'accompagnements	Nombre de séances	Nombre de jours (sur 3 ans)
Pesée pour quantifier le gaspillage – état des lieux	1 pesée/trimestre	5x4
Animation sur le tri	3	2
Animation sur le gaspillage alimentaire	3	2
Animation sur le compostage	3	2

<sup>1</sup> Les besoins communs qui ressortiront lors des diagnostics feront l'objet de temps de formations/informations collectifs.

Réunion collective de restitution	4	1,5
<b>TOTAL nombre jours (interne Intercom)</b>		<b>27,5</b>

### Budget prévisionnel pour le cycle d'accompagnement 2020 - 2022

Cet accompagnement, coordonné par le service agriculture de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, sera mené par :

- Le Réseau des CIVAM normands pour l'accompagnement collectif et individuel des établissements sur le volet approvisionnement et changement de pratique en cuisine,
- Le service déchets ménagers de l'Intercom pour le volet gaspillage alimentaire.

D'autres partenaires seront sollicités pour des actions ponctuelles.

Temps estimé de la prestation pour l'accompagnement pour le volet approvisionnement	34 jours
Émergence du groupe prise en charge par le contrat d'objectif régional	7 jours
Reste à charge estimé pour l'Intercom Bernay Terres de Normandie	27 jours
Soit coût estimé	13 500 €

**Le budget total est de 13 500€ pour un accompagnement de 4 établissements sur 2 années scolaires.**

Pour l'accompagnement par le CIVAM, il est donc nécessaire de signer une convention fixant les modalités d'intervention, objet de la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le projet de territoire 2018 – 2020 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie approuvé le 5 juillet 2018 ;

Vu la délibération du 18 décembre 2019 approuvant le lancement de la candidature auprès des établissements scolaires et médico-sociaux et d'inscrire cette opération aux budgets 2020, 2021 et 2022 ;

Considérant que l'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite pour son territoire une économie forte, diversifiée et durable et donc prendre en compte et accompagner le potentiel de développement sur le territoire des circuits courts / de proximité (cf. projet de territoire) ;

Sur proposition de la Commission ruralité et agriculture réunie le 9 octobre et le 4 décembre 2019, puis le 5 octobre 2020 ;

Sur proposition du bureau communautaire du 15 octobre 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** la signature de la convention de partenariat entre l'Intercom de Bernay Terres de Normandie et le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) Normands et tous autres documents afférents pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement de la restauration collective ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à solliciter toutes les aides financières pour financer le dispositif.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
68	11	79	3	76	0	76

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20201109-165-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 17/11/2020  
Affichage : 17/11/2020

Le Président,  
Nicolas GRAVELLE.